

Les 3 Jours DU CANTAL 2015

TRIAL CLUB Saint Mamet

3^{ème} Edition

08, 09 et 10 Mai 2015

Au départ de Saint Mamet La Salvetat



Cadre réservé à l'organisation



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Merci d'écrire lisiblement (à compléter en MAJUSCULES)

PILOTE et MOTO

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	Pays :
Date de naissance :	Nationalité
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Adresse @mail :	

*Une autorisation parentale devra être présentée pour tous les pilotes mineurs.

Club	Licence	Permis de conduire	Moto
Club :	Type de licence :	Type :	Marque :
Ligue :	N° de licence :	Délivré le :	Cylindrée : Immatriculation :
(La licence pour la manifestation est délivrée sur place et sur présentation d'un certificat médical de moins de 1 an)	Licence une épreuve (75 € à régler aux vérifications administratives) <input type="checkbox"/> Oui	Numéro :	Compagnie d'assurance : N° de Sociétaire :

CATEGORIE (Cochez la case correspondante)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Expert (Tracé rouge) | <input type="checkbox"/> Sénior 3 (Tracé jaune) |
| <input type="checkbox"/> Sénior 1 (Tracé bleu) | <input type="checkbox"/> Sénior 4 + (60 % Tracé noir 40 % Tracé jaune) |
| <input type="checkbox"/> Sénior 2 (Tracé vert) | <input type="checkbox"/> Sénior 4 (Tracé noir) |
| <input type="checkbox"/> Sénior 3 + (60 % Tracé jaune 40 % Tracé vert) | <input type="checkbox"/> Plaisance (Tracé noir 10 Zones / jour) |
| | <input type="checkbox"/> Randonneur (Aucune zone) |

- | | | |
|---|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Jeunes (16-18 Ans) | <input type="checkbox"/> Féminine | <input type="checkbox"/> Moto Ancienne |
|---|-----------------------------------|--|

Demande à s'engager dans l'épreuve ci-dessus. Reconnaît avoir pris connaissance du REGLEMENT PARTICULIER et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives de l'organisation et des officiels.

Verse à cet effet les droits d'engagement de : 180 Euros (120 € pour la catégorie randonneur) comprenant : l'inscription des 3 jours, les 3 pauses de midi du pilote, les camions d'assistance, le lavage des motos et les 3 pauses café à l'ordre du TRIAL CLUB SAINT MAMET.

Tout bulletin non accompagné de l'intégralité des droits d'engagement ne sera pas pris en compte.

IMPERATIF : Un seul chèque par bulletin d'engagement

Si vous désirez faire la compétition en groupe veuillez donner un nom de groupe (Les pilotes ayant le même nom de groupe auront des numéros à la suite) :

Les chèques ne seront encaissés qu'à compter du 2 Avril 2015.

A retourner :

Chez LAFON Alain
14, Rue Auguste Bancharel
15000 AURILLAC

Fait à le / / 2015

Signature :